
MOTION SUR LA CONFERENCE DE BILAN 2014

Exposé des motifs

Les écologistes portent une attention toute particulière à cette question pour au moins deux raisons :

- la transformation de la société qu'ils souhaitent exige une mobilisation active des citoyens. Modifier les rapports sociaux de production, modifier les modes de consommation, diminuer la consommation énergétique, diminuer la pollution, l'émission de gaz à effets de serre,... impliquent bien entendu de changer des politiques publiques, des lois et règlements, mais aussi que les comportements de nos concitoyens évoluent et que partout des associations et syndicats y œuvrent.
- une force politiquement minoritaire, ayant donc du mal à se faire entendre dans les institutions, a besoin d'un large soutien des mouvements sociaux pour faire évoluer les rapports de force en faveur des politiques qu'elle préconise.

Souhaitant mettre les « mains dans le cambouis », nous avons décidé de prendre toute notre place dans les institutions, d'y prendre des responsabilités au travers d'accords avec d'autres forces politiques et donc de compromis sur notre programme. Nous sommes conscients que le risque d'enlèvement existe, que nous devons faire entendre notre voix fortement, que le parti ne peut se taire parce qu'il a accepté que certains de ses adhérents soient présents dans des exécutifs. Bien entendu cela implique de gérer les contradictions que cela entraîne avec doigté.

Notre présence éventuelle au gouvernement nous avait conduit à décider dans le texte d'orientation voté à la quasi- unanimité au congrès de La Rochelle en 2011 l'organisation d'une Conférence de bilan annuelle. Citons la résolution " *Si les conditions de la victoire de la gauche et des écologistes sont réunies et que les écologistes participent au gouvernement, l'exercice des responsabilités ne pourra se faire en demeurant éloigné des citoyens. C'est pourquoi les écologistes organiseront chaque année une Conférence de bilan réunissant les forces sociales, syndicales, associatives afin de conduire de manière conjointe une évaluation de l'état d'avancement du contrat de gouvernement.* "

Motion :

Le Conseil fédéral,

réaffirmant l'importance qu'il accorde à nouer des liens étroits avec l'ensemble des associations et syndicats susceptibles de porter des projets de transformation sociale et écologique, en complément à la motion votée lors de sa séance du 15 décembre 2013 "pour la mise place d'un comité de l'ensemble de la gauche pour une autre politique budgétaire et la transition écologique" décide :

- **de tenir la conférence annuelle de bilan 2014 – à une date proposée par les bureaux du COP et du Conseil Fédéral et validée au CF d'avril après avis favorable de la commission finances –, pour confronter celle-ci à l'accord initial de mandature et au projet d'EELV ainsi qu'au bilan global des écologistes au parlement et dans les ministères, et ce, que des ministres EELV soient encore ou non au gouvernement. Cette conférence de bilan sera préparée sous la responsabilité du Conseil fédéral ;**

- de mettre en place immédiatement un groupe de travail du Conseil fédéral, (article II-3- 15 du règlement intérieur), chargé de la préparer en coordination avec le COP et avec la participation active des commissions, en mettant en place des groupes de travail par thématique auxquels seront associés très largement les forces sociales, syndicales, et associatives, qui le souhaitent. Les parlementaires EELV seront associés à la préparation et la réalisation de la conférence. Cet évènement devra être un évènement positif permettant de développer la transversalité et la co construction au sein d'EELV;
- de faire le point sur la mise en place des groupes thématiques lors du Conseil fédéral du 5 et 6 avril.

Contre : 0 ; nppv : 38 ; pour : 43 ; blancs : 10

La motion amendée est adoptée